

**PIECES A FOURNIR – AVANT CONTRAT**

**VENDEUR :**

- Photocopie :
  - Carte d'identité,
  - Livret de famille.
- Sur papier libre :
  - Profession, Adresse,
  - Signaler si Résidence principale ou secondaire,
  - Signaler si vente avec des meubles et leur valeur.
- Si contrat de mariage ou Pacs : Copie du contrat.
- Si prêt en cours : Copie du tableau d'amortissement de la banque.

**ACQUEREUR :**

- Photocopie :
  - Carte d'identité,
  - Livret de famille
- Sur papier libre :
  - Profession, Adresse.
- Si contrat de mariage ou Pacs : Copie du contrat.
- Si prêt envisagé pour l'acquisition : Fournir la simulation de prêt ou bien informer sur les modalités de celui-ci.

**LE BIEN IMMOBILIER :**

**I/ Si le bien est un terrain :**

- Titre de propriété.
- Dossier de diagnostic technique établi par un professionnel.
- Taxe foncière.
- Si bien loué : Contrat de location.

**II/ Si bien est un lot en copropriété :**

- Titre de propriété.
- Dossier de diagnostic technique établi par un professionnel.
- Copie des 3 derniers procès-verbaux d'assemblée générale.
- Nom et adresse du Syndic (identifiant code internet).
- Règlement de copropriété et tous ses modificatifs.
- Taxe foncière.
- Si bien loué : Contrat de location.

**III/ Si le bien est une maison individuelle :**

- Titre de propriété.
- Dossier de diagnostic technique établi par un professionnel.
- Taxe foncière.
- Si bien loué : Contrat de location.
- Assainissement : Est-il au tout à l'égout ou branché à un système individuel ?
- Construction :
  - Photocopie du permis de construire (maison principale, dépendances, piscine)
  - Construction a-t-elle moins de 10 ans ?

**Pour toute information complémentaire, notre équipe se tient à votre entière disposition du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h**  
au : [04.91.02.00.00](tel:0491020000)

**Ou à l'adresse suivante : [breitel@notaires.fr](mailto:breitel@notaires.fr)**